

**Centre d'aide aux victimes
d'actes criminels de la Gaspésie
et les Îles-de-la-Madeleine**

**États financiers
au 31 mars 2017**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 11
Annexes	12 - 13



Raymond Chabot Grant Thornton

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie
et les Îles-de-la-Madeleine

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.

Bureau 201
107, rue Commerciale Ouest
Chandler (Québec) G0C 1K0

Téléphone : 418 689-2683
Télécopieur : 418 689-4674
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine au 31 mars 2017 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Raymond Robert Grant Thériault, snc crr

Chandler
Le 15 juin 2017

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Produits		
Apports		
Ministère de la Justice	608 490	695 280
Contributions pénales	5 015	550
Dons	2 732	1 300
Intérêts	440	579
	<u>616 677</u>	<u>697 709</u>
Charges		
Salaires et charges sociales (annexe A)	550 119	538 529
Frais d'administration (annexe B)	48 690	49 779
Frais de bureau (annexe C)	19 978	18 510
Frais de logement (annexe D)	38 606	38 641
Frais d'activités (annexe E)	3 178	3 446
Autres frais (annexe F)	2 178	2 367
	<u>662 749</u>	<u>651 272</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>(46 072)</u>	<u>46 437</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

				2017	2016
	Affecté	Investi en immobilisations	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	22 065	12 195	111 438	145 698	99 261
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		(1 428)	(44 644)	(46 072)	46 437
Affectation d'origine interne	2 011		(2 011)		
Solde à la fin	24 076	10 767	64 783	99 626	145 698

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(46 072)	46 437
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 428	1 684
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 4)	3 766	(654)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(40 878)	47 467
Encaisse au début	126 043	78 576
Encaisse à la fin	85 165	126 043

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

Situation financière

au 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	61 089	103 978
Comptes clients et autres créances (note 5)	3 694	7 460
	<u>64 783</u>	<u>111 438</u>
Long terme		
Encaisse assujettie à des restrictions	24 076	22 065
Immobilisations corporelles (note 6)	10 767	12 195
	<u>99 626</u>	<u>145 698</u>
ACTIF NET		
Affecté	24 076	22 065
Investi en immobilisations	10 767	12 195
Non affecté	<u>64 783</u>	<u>111 438</u>
	<u>99 626</u>	<u>145 698</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2017

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif d'accueillir et offrir le réconfort et le soutien moral aux victimes d'actes criminels, d'informer les victimes d'actes criminels de leurs droits et recours, du processus judiciaire et les référer au besoin aux organismes spécialisés, d'offrir un support et un accompagnement aux victimes dans leurs démarches, d'informer et sensibiliser la population au vécu des victimes d'actes criminels et de recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature, les administrer et organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins charitables. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2017

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille proche) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels qui suivent :

	Taux
Mobilier	10 %
Matériel informatique	30 %

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2017

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Réduction de valeur

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

3 - AFFECTATIONS GREVANT L'ACTIF NET

Au 31 mars 2017, un montant de 2 011 \$ a été transféré de l'actif net non affecté à l'actif net affecté concernant le fonds projets spéciaux. L'organisme ne peut utiliser ce montant grevé d'affectation d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

4 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Comptes clients et autres créances	3 766	(654)

5 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2017	2016
	\$	\$
Taxes de vente à recevoir	3 532	7 043
Autres	162	417
	<u>3 694</u>	<u>7 460</u>

6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2017		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Mobilier	36 851	26 812	10 039
Matériel informatique	25 984	25 256	728
	<u>62 835</u>	<u>52 068</u>	<u>10 767</u>
	2016		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Mobilier	36 851	25 696	11 155
Matériel informatique	25 984	24 944	1 040
	<u>62 835</u>	<u>50 640</u>	<u>12 195</u>

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2017

7 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les autres créances, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Valeur comptable des actifs financiers par catégories

Les actifs financiers de l'organisme, totalisant 85 327 \$ (126 460 \$ au 31 mars 2016) ont tous été classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement.

8 - ENGAGEMENT

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de location échéant en 2022, à verser une somme de 120 591 \$ pour un loyer.

Ce contrat comporte une option de renouvellement automatique pour une période additionnelle de cinq ans à moins que l'une des parties ne décide d'y mettre fin par un avis écrit au moins 90 jours avant la fin du bail.

Les paiements minimums exigibles pour les 5 prochains exercices s'élèvent à 23 208 \$ pour 2018, 23 663 \$ pour 2019, 24 118 \$ pour 2020, 24 573 \$ pour 2021 et 25 029 \$ pour 2022.

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

	ANNEXE A	
	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
SALAIRES ET CHARGES SOCIALES		
Salaires	476 122	462 141
Charges sociales	77 246	76 388
Crédit à l'embauche	(3 249)	
	<u>550 119</u>	<u>538 529</u>
	ANNEXE B	
	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
FRAIS D'ADMINISTRATION		
Associations et cotisations	1 394	1 388
Assurances	4 740	4 415
Documentation et abonnement	243	289
Déplacements	32 203	34 498
Formation	4 697	3 765
Représentation	200	211
Honoraires professionnels	5 213	5 213
	<u>48 690</u>	<u>49 779</u>
	ANNEXE C	
	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
FRAIS DE BUREAU		
Impression	1 567	1 507
Location	896	722
Papeterie et fournitures de bureau	5 473	5 269
Entretien et réparations informatiques	824	1 034
Publicité et promotion	1 512	1 461
Télécommunications	8 094	7 274
Infovac-plus	1 612	1 243
	<u>19 978</u>	<u>18 510</u>
	ANNEXE D	
	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
FRAIS DE LOGEMENT		
Entretien et réparations	4 897	4 973
Loyer et frais afférents	33 709	33 668
	<u>38 606</u>	<u>38 641</u>

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

	ANNEXE E	
	2017	2016
	\$	\$
FRAIS D'ACTIVITÉS		
Bénévoles	278	205
Conseil d'administration	2 479	2 834
Reconnaissance	421	407
	<u>3 178</u>	<u>3 446</u>
	ANNEXE F	
	2017	2016
	\$	\$
AUTRES FRAIS		
Frais bancaires	750	683
Amortissement des immobilisations corporelles	1 428	1 684
	<u>2 178</u>	<u>2 367</u>